

Assurance vie : un premier taux canon à près de 4% pour Ampli Mutuelle



© Nirusmee - stock.adobe.com

La mutuelle fait fort. Au titre de l'année 2024, Ampli Mutuelle sert un rendement à hauteur de 3,75% pour son contrat d'assurance vie.

C'est une performance bien au-dessus de la moyenne attendue. Ampli Mutuelle dévoile dès ce mercredi 1er janvier la performance de son contrat d'assurance vie : le rendement s'élève à **3,75% net de frais de gestion** au titre de l'année écoulée. Une performance identique à celle de l'année 2023 et au-dessus de la moyenne attendue du marché à 2,5%. Une fois les cotisations sociales de 17,2% déduites, **le taux net atteint 3,15%**, supérieur au Livret A qui a été maintenu à 3% tout au long de l'année écoulée.

Le contrat d'assurance vie monosupport de la mutuelle des indépendants et des libéraux a été lancé en début d'année 2023. L'année dernière, sa performance s'appliquait seulement sur une partie de l'année.

La saison des taux de l'assurance vie a donc officiellement commencé et Ampli Mutuelle est le premier acteur du marché à communiquer sur la performance de son fonds en euros. « Nous espérons que nos adhérents sont contents. Nous n'avons aucune raison de priver nos épargnants de cette rémunération alors que c'est bien grâce à eux que nous avons pu l'obtenir », explique Olivier Sanson, directeur général d'Ampli Mutuelle.

« Nos épargnants sont principalement issus des professions libérales du secteur médical et nous avons pour ambition de nous diversifier et de nous faire connaître auprès des professionnels d'autres secteurs »

Aussi alléchant qu'il soit, le contrat monosupport d'Ampli Mutuelle n'est pas accessible à tous. « Ce contrat est réservé aux indépendants et professions libérales, ainsi qu'à leurs conjoints, enfants, petits-enfants... Les auto-entrepreneurs et mandataires sociaux sont concernés ». Par ailleurs le ticket d'entrée d'élève à 5 000 euros. Un ticket d'entrée qui ne semble pas effrayer les adhérents puisque **l'encours moyen en assurance vie s'élève à 59 000 euros**. Grâce à son nouveau contrat, la mutuelle a séduit plus de 400 nouveaux adhérents au cours de l'année 2024.

Si les performances passées ne préjugent pas des performances futures, Ampli Mutuelle compte sur sa stabilité pour attirer de nouveaux adhérents. « L'objectif pour cette année 2025 n'est pas de proposer de nouveaux produits. Nous allons nous concentrer sur la croissance d'Ampli Mutuelle, du portefeuille mais surtout du nombre d'adhérents. Nos épargnants sont principalement issus des professions libérales du secteur médical et nous avons pour ambition de nous diversifier et de nous faire connaître auprès des professionnels d'autres secteurs », précise encore Olivier Sanson.

Du côté de son [Plan épargne retraite \(PER\)](#), la rémunération du fonds euros s'élève à **3,50%** pour l'année 2024, là aussi identique à celle de 2023.